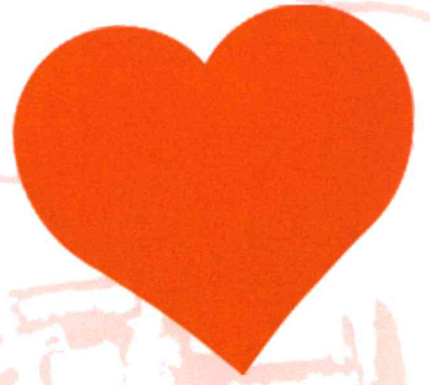


# Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°62 Juin 2021



**CITY STADE, ÉLECTIONS, CHSCT,  
SAINT ANTOINE, FÊTE DE LA MUSIQUE,  
FOIRE ARTISANALE ET VIEUX MÉTIERS...**



[www.cuges-les-pins.fr](http://www.cuges-les-pins.fr)



# ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS



Le début de mon 2e mandat, en tant qu'adjoint aux côtés de Bernard Destrost, a été malheureusement perturbé par la crise sanitaire. En effet, depuis mars 2020, la vie associative de notre village a été quelque peu à l'arrêt et de nombreuses associations ont dû cesser leurs activités avec le confinement imposé par l'État. Seuls les sports de plein air ont pu continuer leurs entraînements uniquement pour les mineurs, et malheureusement sans compétition. Pourtant cela n'a pas empêché la création de nouvelles associations et on ne peut que s'en réjouir.

Heureusement, depuis le 19 mai, les enfants ont pu retrouver leurs activités favorites. La pratique des activités en intérieur a été autorisée pour les mineurs uniquement. Certaines associations ont donc pu reprendre leurs cours. Pour les activités en extérieur, des petits tournois régionaux auront lieu pendant le mois de juin. Nous pouvons déjà vous annoncer quelques manifestations qui se dérouleront durant ce mois-ci avec le **cross du collège de Gémenos** le 11 juin, le **trail scolaire** de notre école primaire le 25 juin, notre traditionnelle **fête de la Saint-Antoine** avec le retour de la fête foraine. On pourra bien sûr célébrer la **fête de la musique** le 21 juin et nous pourrions assister également à notre magnifique **foire artisanale et vieux métiers** organisée par l'Amicale d'Attelage des mulets le 26 juin. Nous prévoyons aussi une réunion avec toutes les associations fin juin pour préparer notre forum de rentrée début septembre en fonction des évolutions de la crise sanitaire.

Ayant été président, secrétaire, trésorier et bénévole dans plusieurs associations, je comprends les difficultés que rencontrent tous nos bénévoles et dirigeants. Aussi, sachez que je serai toujours à votre écoute pour vous aider à faire vivre votre club pour le bien-être des enfants et des plus grands.

Lors de la dernière campagne électorale, nous avons inscrit sur notre programme l'implantation d'un **city stade** à court terme. Promesse tenue car je peux vous annoncer aujourd'hui que les travaux débuteront début juillet et que cet équipement sera utilisable dès le mois d'août. Il sera situé sur le terrain stabilisé en face du stade municipal. Ce plateau d'évolution sportif permettra de développer sur la commune l'activité sportive de loisirs, la rencontre, le jeu, les échanges et la communication. Ce terrain multisport comprendra plusieurs structures et sera destiné à la pratique du foot, basket, hand, volley, badminton, hockey, mini-tennis. Ce city stade sera ouvert au public et en libre accès. Toutefois, il est important de préciser que l'école sera prioritaire sur l'utilisation de cet équipement. Je tiens à remercier personnellement les enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui ont participé activement à l'élaboration de ce projet.

D'autres travaux seront réalisés cette année notamment au **tennis avec la réfection des deux courts**. Concernant l'Ad'AP\*, des **travaux d'accessibilité** seront effectués pour les personnes à mobilité réduite au stade municipal, au tennis ainsi qu'au boudrome.

D'autres projets sont déjà à l'étude et devraient être réalisés l'année prochaine. Des demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Départemental pour la création d'un **skate-park** à côté du city stade et **une aire de jeux** pour enfants au jardin de la ville.

Malgré un contexte difficile de crise sanitaire et économique qui impactent les collectivités territoriales, nous sommes heureux de pouvoir réaliser ces équipements en faveur de notre jeunesse avec le soutien du département qui nous aide à financer tous ces projets.

**Alain Ramel**  
Adjoint délégué aux sports, à la vie associative et au tourisme

\*Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

## SOMMAIRE

- 2 ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS
- 3 ÉDITO
- 4 ÉLECTIONS
- 5 VIE MUNICIPALE
- 6-7 CULTURE
- 8-9 DOSSIER CITY STADE
- 10 ASSOCIATION
- 11 SAINT ANTOINE
- 12 CHSCT
- 13 CMJ
- 14 TRIBUNE LIBRE PETITS BONHEURS À VOUS LA PAROLE
- 15 FOIRE ARTISANALE
- 16 FÊTE DE LA MUSIQUE

## ÉDITO



Notre actualité est frappée par cette violence accrue, relayée par les journaux qui témoignent chaque jour de ce spectacle affligeant, proche de l'horreur et de l'intolérable. Perte de repères ? Phénomène sociétal ? Impuissance des institutions ? Faiblesse des moyens ? Le reflet de cette actualité est certainement le résultat de tout cela à la fois. Tous ces éléments convergent vers un seul constat, une montée de la violence quotidienne envers nos forces de l'ordre bafouées dans leurs missions, agressées, assassinées. Ils sont pères ou mères, ont souvent de jeunes enfants, ils ont choisi de servir l'ordre public en s'engageant dans la police ou la gendarmerie, souvent par choix ou conviction mais cette réalité brise leur quotidien, leurs rêves et cède souvent la place au découragement et au renoncement. Un découragement face à la faiblesse de notre justice peu adaptée pour répondre aujourd'hui à cette criminalité ou à ces délits qui visent une population de plus en plus jeune, souvent des mineurs en perte de repères. Comment lutter efficacement contre ces réseaux de dealer, ces bandes organisées qui sèment la terreur à coup de tirs de mortiers ou de kalachnikov dans les cités, les quartiers et s'étendent aujourd'hui bien au-delà de ces périmètres urbains. Le constat est clair il marque l'impuissance de l'État et l'incapacité des gouvernements successifs à avoir su endiguer ce phénomène.

**Aujourd'hui, mes pensées et mes mots s'adressent à ces familles endeuillées et aux forces de l'ordre à qui je veux apporter tout mon soutien.**

Notre société opère certainement cette transition dont nous portons tous la responsabilité en tant que parents, citoyens ou élus. L'école ne peut pas être la solution à tout, car elle ne pourra jamais se substituer à l'éducation qui est du ressort et de la responsabilité de tous. En tant qu'élus, il nous est important de montrer le chemin et de transmettre cette idée de servir, celle de l'intérêt général, celle du devoir.



L'expérience des enfants du Conseil Municipal des Jeunes mis en place à Cuges depuis sept ans maintenant et notre volonté de les associer aux projets qui les concernent, est un premier pas vers la citoyenneté. Plus récemment, la mise en place de l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers, grâce au soutien du département et du SDIS13, est un autre pas vers notre volonté de donner aux jeunes Cugeois les valeurs morales d'exemplarité, de partage et des responsabilités.

La présence de tous ces jeunes aux cérémonies commémoratives nous conforte dans cette idée ; elle peut nous

donner espoir à leur forger le sens du devoir et du respect de l'autre ; Respect de la mémoire pour ceux qui ont tracé le chemin, ceux qui ont écrit notre histoire, ceux qui se sont battus pour gagner nos libertés, souvent au sacrifice de leur vie, ne l'oublions jamais...

Le calendrier du mois de juin vous offrira des manifestations qui peu à peu vont reprendre et faire revivre la commune : Les fêtes de Saint Antoine, la fête de la musique, la foire artisanale des mulets sont autant d'événements qui peu à peu nous redonnent espoir. Les élections des 20 et 27 juin prochains nous ramènent à notre devoir de citoyen ; Ne perdons pas à l'esprit qu'elles sont le socle de notre démocratie et le support essentiel au bon fonctionnement de nos collectivités.

**Bernard Destrost**

Maire de Cuges les Pins

Vice-président du Conseil de territoire  
du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Conseiller Métropolitain

# ÉLECTIONS

## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

20 ET 27 JUIN 2021



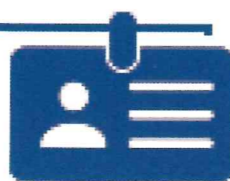
### BUREAUX DE VOTE

Ouverts de 8h à 18h

Tous les bureaux de vote  
sont situés  
à l'école élémentaire  
**Simone Veil**  
(face au cimetière).

### N'OUBLIEZ PAS

Pour voter,  
munissez-vous  
d'une pièce d'identité  
(liste des pièces disponibles  
sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))  
et de votre carte de vote  
(si possible)



### NAVETTES

Afin de faciliter l'accès aux bureaux de vote pour les personnes qui auraient du mal à se déplacer, des navettes gratuites seront disponibles de 10h à 12h au départ de la mairie **uniquement sur inscription**, auprès de l'accueil avant le 18 juin.

### LA PROCURATION

Vous n'êtes pas présent pour aller voter le jour des élections ?



1. Vous pouvez faire une demande de procuration sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr).
2. Rendez-vous à la gendarmerie pour valider votre demande de procuration **muni(e) de votre référence à 6 caractères et d'une pièce d'identité**.
3. Vous recevez la confirmation de votre procuration par courriel.
4. Vous prévenez la personne à qui vous donnez procuration. Chaque mandataire pourra disposer de deux procurations pour ces élections.

Le port du masque sera de nouveau obligatoire pour les électeurs et les membres des bureaux.  
Les précautions prises lors des municipales de 2020 seront reconduites : marquage au sol pour maintenir les distances entre les individus, élargement par l'électeur avec son propre stylo, fourniture en gel hydroalcoolique.  
Pour limiter les risques de contamination, les membres des bureaux de vote seront vaccinés ou testés.

# VIE MUNICIPALE



En collaboration avec la municipalité de Cuges-les-Pins et les pompiers 13, le département des Bouches-du-Rhône organise une journée de vaccination **Mercredi 16 juin 2021 à Cuges-les-Pins, sur rendez-vous au 06.45.76.43.48.** Ouvert aux plus de 18 ans avec priorité aux personnes les plus fragiles.

### CÉRÉMONIE DU 18 JUIN 1940



Bernard Destrost, Maire de Cuges-les-Pins, et son Conseil municipal vous invitent à la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 qui se déroulera **le vendredi 18 juin 2021.**

Le cortège se formera à 18 heures devant l'Hôtel de ville pour se rendre au monument aux morts, boulevard Gambetta où une gerbe sera déposée.

Lors de cette cérémonie, et conformément aux directives préfectorales, merci de respecter strictement les gestes barrières (port du masque obligatoire et distanciation physique d'au moins 1 mètre entre 2 personnes).

### ENTRETIEN DES ABORDS DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Monsieur le Maire a pris un arrêté s'adressant aux propriétaires et occupants des propriétés riveraines des voies publiques. Ainsi, cet arrêté invite ces riverains à crépir leur mur de clôture et nettoyer et désherber au pied de ces dits murs.

Il est entendu que concernant la totalité des voies communales, cela reste à la charge de la commune.  
Merci de votre contribution.

### AMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU COLUMBARIUM



La municipalité va agrandir le **columbarium** et réaménager l'espace afin de créer un espace délimité.

36 cases supplémentaires en granit provenant de Bretagne vont être installées courant juin.

### VACANCES D'ÉTÉ AU CENTRE DE LOISIRS

Les vacances d'été au centre de loisirs se feront sur le thème du Far West au mois de juillet et du monde marin pour le mois d'août.

Les inscriptions se font du 25 mai au 12 juin via le portail famille uniquement. Inscriptions sur 4 jours minimum - Lutins (3-5 ans) et Benjamins (6-10 ans) :

Pour toutes infos : 04.42.73.39.43

### MISSION LOCALE JEUNES DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE



Tous les lundis après-midi de 14h à 16h sur inscription : atelier **EMPLOI** (avec présentation des offres par des conseillers).  
Tous les mercredis après-midi sur inscription : atelier sur l'**APPRENTISSAGE** avec rdv individuels par la suite pour analyser les propositions. À noter : les jeunes non encore inscrits peuvent se présenter spontanément selon les horaires d'accueil de la mission locale pour leur inscription.

Tous les lundis après-midi de 14h à 16h sur inscription : atelier **EMPLOI** (avec présentation des offres par des conseillers).

Tous les mercredis après-midi sur inscription : atelier sur l'**APPRENTISSAGE** avec rdv individuels par la suite pour analyser les propositions. À noter : les jeunes non encore inscrits peuvent se présenter spontanément selon les horaires d'accueil de la mission locale pour leur inscription.

Le C.C.A.S de Cuges-les-Pins reste à votre écoute également.

La Mission locale leur propose sur inscription des ateliers :

Contacts : 04 42 62 83 30  
[contact@missionlocaleaubagne.org](mailto:contact@missionlocaleaubagne.org)

# CULTURE



## MÉDIATHÈQUE

### LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLI

• Samedi 12 juin à 11h •  
**Atelier philo** avec Caroline Frétière pour les enfants de 7 à 11 ans.

• Mercredi 16 juin à 16h30 •  
**Le temps d'une histoire** pour les enfants de 5 à 77 ans.

• Samedi 19 juin à 10h •  
**Atelier d'écriture** avec Jeanne Bastide (Atelier pour les adultes sur inscription)

• Samedi 26 juin à 11h •  
**Samedi des bébés** ; contes et comptines pour les tout-petits.

**ATTENTION : Places limitées sur inscription au 04 42 73 39 55**

### EXPOSITION

« Les petits artistes cugeois »

Venez découvrir une partie des créations de l'atelier d'art plastique de l'association **tadlachance** du 4 au 30 juin avec une présentation des œuvres et des artistes lors de leur vernissage le samedi 26 juin à 11h30 à la médiathèque.

(photo ci-dessus)

### REMISE DE PRIX

Concours de poésie

Merci à tous pour votre participation. La remise de prix du concours aura lieu samedi 5 juin à 11h à la médiathèque !

### ARBRE EN DANSE

Samedi 19 juin à 11h30 et à 17h30

Ode chorégraphique à la nature et plus particulièrement aux arbres, autour desquels la danseuse-chorégraphe, **Marie-Hélène Desmaris**, développe un travail poétique et sensible.

Accompagnée de la flûtiste **Christine Lacombe**, elles vous proposent 2 rendez-vous dansés uniques à 11h30 à la médiathèque et à 17h30 à l'aire de fouflage, près du jardin de la ville.

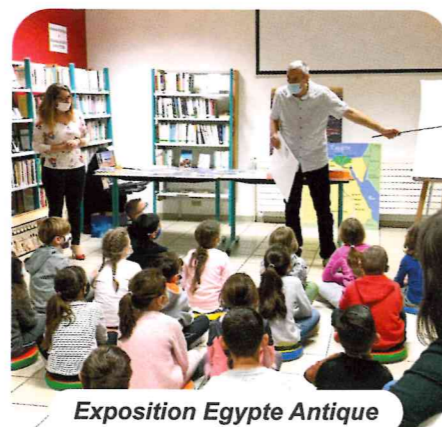
Renseignements et réservations au 04.42.73.39.55.

Dispositif « Tous aux arbres ! Tous dehors ! » offert par la BDP 13

### ÇA S'EST PASSÉ À LA MÉDIATHÈQUE...



Balad(s)on



Exposition Egypte Antique



La municipalité de Cuges-Les-Pins vous propose



© Compagnie Desmaris

## TOUS AUX ARBRES ! TOUS DEHORS !

PERFORMANCE ARBRE EN DANSE  
PAR LA COMPAGNIE MARIE-HÉLÈNE DESMARIS

### SAMEDI 19 JUIN 2021

À 11H30 À LA MÉDIATHÈQUE

À 17H30 À L'AIRE DE FOULAGE



# DOSSIER

Engagement tenu



### PROJETS



# DOSSIER



### CITY STADE

## PROJETS EN COURS, LE DÉPARTEMENT 13 RÉPOND PRÉSENT !

Depuis un an, la municipalité a engagé un nouveau programme d'investissements. Ceux-ci sont faits à la fois pour garantir un cadre de vie à la population mais aussi répondre aux besoins croissants d'équipements, rénover la voirie et les espaces piétonniers. De nouvelles infrastructures vont peu à peu s'imposer dans le paysage cugeois afin de satisfaire le plus grand nombre.

Face à cette situation, le département 13 est sollicité régulièrement afin de financer une partie des projets communaux et à ce titre, Cuges-les-Pins fait partie des communes qui ont largement profité des aides départementales au cours des dernières années. Les taux de subvention sont variables et **peuvent atteindre 70%** du montant des projets, c'est le cas de l'école Simone Veil **largement subventionnée en 2019.**

Depuis 2014, le département des Bouches-du-Rhône a versé à la commune de Cuges les Pins un **montant de subventions proche de 6 millions d'euros**. Cela a permis à la commune de réaliser **près de 9 millions d'investissements en six ans** tels que la réhabilitation de la voirie, la rénovation de l'éclairage public, la construction de l'école Simone Veil, les projets numériques etc.

Chaque année, la commune dépose auprès du département un certain nombre de dossiers dits « de proximité ». Ces dossiers correspondent à des projets inférieurs à 85 000 € HT. Le taux de subvention est de 70%. Le service financier de la commune constitue les dossiers de demandes de subvention et la commune complète, soit par un autofinancement soit par un emprunt.



- **Programme de mise en valeur de la forêt communale et d'aide à la défense contre les incendies** pour un montant de 42 262,00€HT soit une subvention de 25 357,20€.
- **Aire de jeux pour les enfants** aux jardins de la ville pour un montant de 49 342,00€HT soit une subvention de 34 539,40€.
- **Création d'un skate-park** pour un montant de 83 776,03€HT soit une subvention de 58 643,22€.
- **Modernisation de l'éclairage de l'église et mise en place d'un système anti pigeons** pour un montant de 35 876,00€HT soit une subvention de 25 113,20€.

- **Réhabilitation de la toiture, du 2ème étage de l'hôtel de ville, rénovation éclairage médiathèque et installation de systèmes de climatisation** pour un montant de 87 541,84€HT soit une subvention de 59 500,00€.
- **Réhabilitation de locaux communaux** pour un montant de 58 759,50€HT soit une subvention de 41 131,65€.

L'État vient compléter le tableau de financement des projets en reversant à la commune 16,65% des investissements réalisés en N-1, c'est ce que l'on nomme le fond de compensation de la TVA (FCTVA). **La commune a ainsi perçu en 2021, 755 000 € de FCTVA.**

## LE CMJ ASSOCIE AU PROJET DE CITY STADE

Le city stade correspondait à une demande forte des jeunes de la commune. C'est pour satisfaire cette demande que la municipalité a décidé de les associer au choix de l'équipement en répondant favorablement à leurs souhaits. Une réunion de travail a été organisée entre le CMJ, les élus, les prestataires et les services de la mairie afin de désigner le projet qui sera retenu par la commune. Ce nouvel équipement sportif sera équipé de filet de volley, piste de course, plateforme enrobée, basketgoal brésilien, poteaux multifonctions, un gazon synthétique avec trace multisports et une zone de basket extérieure. Il sera mis à disposition des écoles, du centre de loisirs, mais également ouvert à tous, les week-ends et vacances. Plus qu'un espace de divertissement il sera à n'en

pas douter un véritable lieu de convivialité et d'échange pour la jeunesse cugeoise.

**ADOpte À L'UNANIMITÉ !**  
*Monsieur le Maire a réuni le Conseil Municipal des Jeunes. Nous avons pu échanger avec le prestataire choisi pour construire le City Stade. Daniel Rousseau (DGS) et quelques conseillers municipaux adultes. Différents outils (une maquette, un dépliant et un diaporama) nous ont permis de découvrir les équipements possibles. Nous avons choisi des cages brésiliennes, des paniers de basket à l'intérieur et à l'extérieur du terrain principal, un filet amovible. Les terrains seront entourés d'une piste d'athlétisme rouge. C'était intéressant de participer à cette réunion et nous sommes heureux d'avoir bientôt ce City Stade. La séance s'est terminée par la traditionnelle mise au vote par monsieur le Maire lors des conseils municipaux : « Qui est contre ? Qui s'abstient ? Adopté à l'unanimité ! »*

Les élus du CMJ



## FINANCEMENT DES PROJETS 2021

Pour cette année 2021 les projets subventionnés qui ont été déposés avant fin mai 2021 auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône sont les suivants :

- **Travaux de sécurité routière** pour un montant de 71 286,79€HT soit une subvention de 57 029,43€ :

il s'agit, tout d'abord, de la création de deux plateaux traversants avec leur signalisation et ensuite de l'installation de deux radars pédagogiques afin de freiner la vitesse sur le RD8N.

- **Modernisation et extension du système de vidéoprotection** pour un montant de 113 597,43€HT soit une subvention de 45 438,97€.

# LOISIRS À CUGES



## L'ACTU DES ASSOCIATIONS

### CUGES RANDOS LOISIRS



De nouveaux projets pour l'association !

En effet nous allons mettre en place, avec l'aide des enseignants de l'école primaire de Cuges, une initiation à la randonnée (orientation, lecture de carte, utilisation de la boussole...) pour les enfants des classes de CM1 et CM2 afin de

pouvoir organiser, un peu plus tard, à leur intention un rando challenge découverte dans nos belles collines.

Toujours à destination des enfants nous allons aussi « travailler » avec les enfants du **Conseil Municipal des Jeunes** sur l'apprentissage du balisage pour aboutir à la création d'un sentier sur Cuges balisé de A à Z par leurs soins, qui pourrait être reconnu et figurer sur les cartes de randonnées de la région.

Dernier point, mise en place d'une **formation en orientation** (lecture de carte...) délivrée par un formateur de notre groupe pour les adhérents intéressés. Possibilité d'ouverture aux non adhérents désireux d'y participer. Si cela vous intéresse contactez le Président de l'association. Petit rappel aux adhérents : pensez à nous contacter pour récupérer les tee-shirts.



## STAGE TENNIS

**Du 7 au 9 juillet 2021**

### OUVERT À TOUS

de 7 à 10 ans

**MATINS UNIQUEMENT**

9h30 / 12h00

**25€ \***

Encadré par:  
Cécilia & Caroline  
titulaires du Certificat de  
qualification professionnelle  
d'Educateur tennis

**Inscriptions et renseignements:**  
Caroline 06.74.04.51.47  
(avant le 16 juin)

\*\*3€ pour les enfants non adhérents - licence provisoire

### PIQUE-NIQUE FOYER RURAL

Les rassemblements en extérieur de plus de 10 personnes étant interdits jusqu'au 30 juin 2021, notre traditionnel pique-nique au puits d'Arnaud aura lieu le samedi 3 juillet 2021 à midi.

Après cette longue séparation, c'est avec joie que nous aurons plaisir à nous retrouver lors de ce rassemblement convivial. Pique-nique tiré du sac. Apéritif et dessert offerts. Prière d'apporter tables, chaises, boules, jeux de cartes pour passer une agréable journée.

Infos auprès de Roger 06.34.77.43.27 (Photo ci-dessus)

### NOUVEAU LIVRAISON DE MUSIQUE !

L'association **Anacrouse** vous propose une livraison de musique à domicile, à Cuges-les-Pins et alentours. Flora Hol, auteure-compositrice-interprète propose un bout de concert chez vous, devant votre maison ou encore pour faire une surprise à un.e ami.e pour un moment convivial, de joie et de partage. C'est avec son répertoire nomade, avec sa guitare, sa voix et la simplicité du moment qu'un instant musical vous est livré. Son univers de chansons conte les moments de vie d'un quotidien poétique. Merci de respecter les recommandations sanitaires pour que ce bout de musique puisse voir le jour et se diffuser.

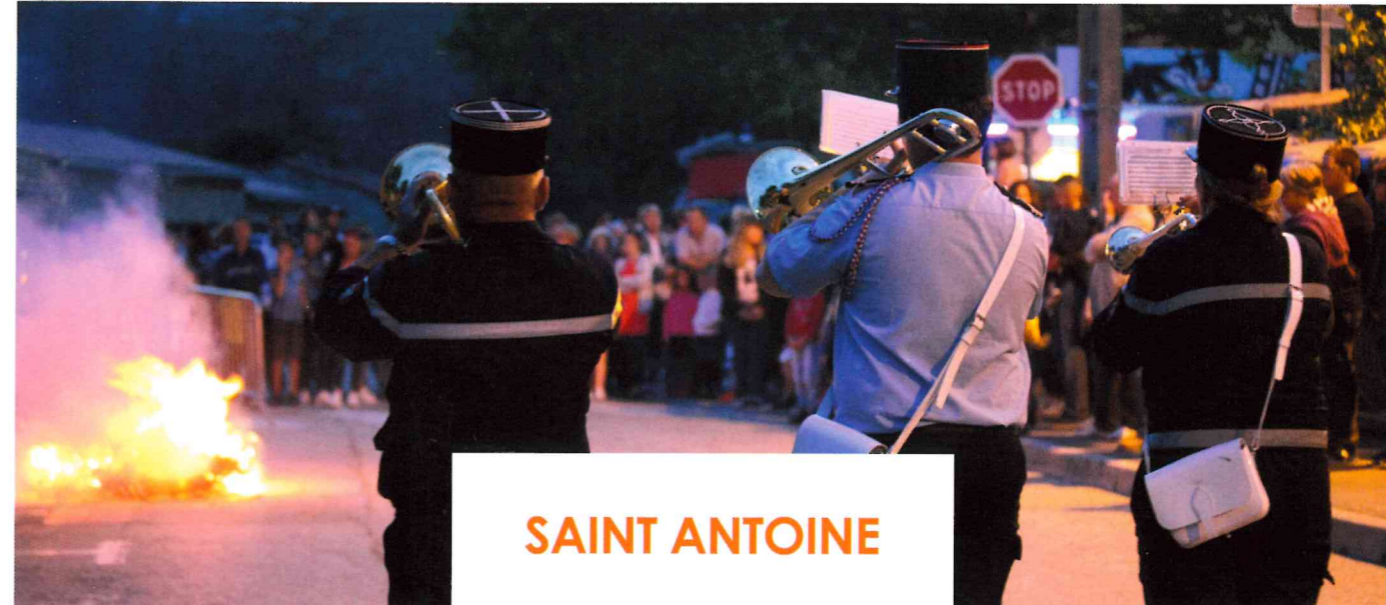
Vous pouvez commander au 07 68 70 14 31.

Des extraits et toutes les informations sur :

<https://assoanacrouse.wixsite.com/website>



# ÉVÈNEMENT



## SAINT ANTOINE

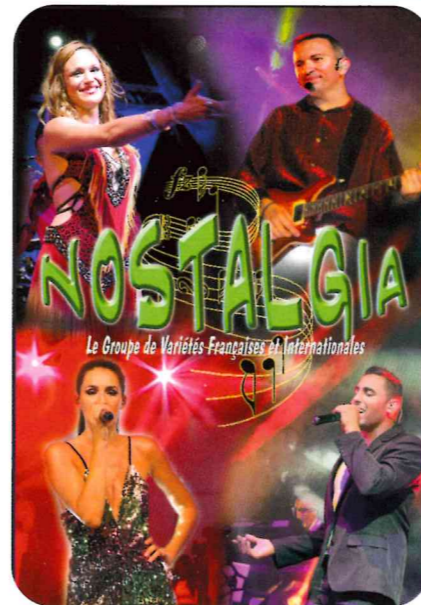
### PROGRAMME DE LA FÊTE DE SAINT ANTOINE LES 12 ET 13 JUIN

#### SAMEDI 12 JUIN 2021

Les amis de Saint Antoine organisent :  
**19h** : cortège avec fanfare, départ devant la mairie pour se rendre à l'église puis place Léonard Blanc

**19h30** : Feu de joie, place Léonard Blanc

Le comité des fêtes organise la suite de la soirée avec un bal, buvette et grillades.



DU 9 AU 16 JUIN,  
LA FÊTE FORAINE SERA  
PRÉSENTÉ BOULEVARD  
GAMBETTA ET PLACE  
STANISLAS FABRE

Pour tous ces événements, merci de respecter les mesures sanitaires en vigueur (port du masque, distanciation physique...)

En cette période difficile, beaucoup d'entre nous se posent des questions sur la pandémie qui a profondément changé notre vie, limité nos libertés et réduit nos relations.

Mais à l'approche de la **fête de saint Antoine**, des signes d'espérance nous encouragent à résister et à croire que le virus n'aura pas le dernier mot.

Pensons à tous ceux qui s'occupent des plus faibles, des personnes généreuses qui prennent à cœur d'accompagner les plus pauvres.

Ces témoignages nous disent que l'Amour sera toujours plus fort que le mal. C'est ce message que nous porterons au cœur de **ces journées des 12 et 13 juin**, en mémoire de la vie de saint Antoine.

Un **buffet froid** sera proposé au prix de 13€, vin et café compris. Les places étant limitées, merci de vous inscrire avant le 10 juin à Corinne et Alain Fauvel (07 69 04 97 02) ou Dominique Lantheaume (06 87 24 94 37).

### Fête de Saint Antoine 2021 À Cuges-Les-Pins



Dimanche  
13 juin

**vendredi 4 juin**  
À 18h30

Messe d'ouverture de la neuvaïne  
église Saint Antoine de Cuges-Les-Pins

#### Dimanche 13 juin

**8H00** : Messe présidée par père Martin TRAN curé de la paroisse

**10H00** : Messe présidée par Mgr Michel MOUISSE

**11H00** : Procession des reliques

**15H00** : Messe présidée par Mgr Michel MOUISSE

**16H00** : Procession à la chapelle

#### Confession

De 14h00 à 15h00

Aire de  
pique-nique



# PRÉVENTION



CHSCT

## COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

**Qu'est-ce que le CHSCT ? A quoi sert-il et comment fonctionne-t-il ?**

**La municipalité fait le point sur cette instance et vous aide à mieux en comprendre le rôle et le fonctionnement.**

### QU'EST-CE QUE LE CHSCT ?

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail a pour rôle de veiller à ce que les salariés travaillent dans de bonnes conditions, en toute sécurité et sans risque pour leur santé. Un CHSCT est constitué dans chaque établissement d'au moins 50 salariés.

À la mairie de Cuges-les-Pins, il est composé d'un Président, Jean Christophe LANDREAU, et des membres suivants :

**Les titulaires :** Philippe BAUDOIN, Marc FERRI, Jacques FAFRI, Audrey MOLINA.

**Les suppléants :** France LEROY, Frédéric ADRAGNA, Alain RAMEL, Pascaline DUBRAY.

**Un service support :** le pôle prévention de la Commune avec son assistante de Prévention Josiane BENEFRO

**Un partenaire :** la commune a signé une convention de partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône (CDG13). Le Service Prévention et Sécurité au Travail par l'intermédiaire de son ACFI, conseille et accompagne les collectivités territoriales du département des Bouches du Rhône dans leur politique de prévention

des risques professionnels. Ses missions : assurer la mise en œuvre de la fonction d'inspection prévue réglementairement, apporter un appui méthodologique et des outils de prévention, élaborer et animer des modules d'information et de formation.

### LES MISSIONS DU CHSCT

**Le CHSCT a 4 missions principales :**

- Analyser les conditions de travail, les **risques professionnels et psychosociaux** au sein de l'établissement et étudier les circonstances et causes des **accidents du travail ou maladies professionnelles**. Le CHSCT doit être convoqué en urgence par l'employeur à la suite de tout accident ayant entraîné ou ayant été susceptible d'entraîner des conséquences graves.

- **Informers et sensibiliser** les salariés de l'établissement sur les risques professionnels et sur leurs droits en matière de santé et sécurité.

- Surveiller la bonne application, dans l'établissement, des **dispositions légales et réglementaires** en matière de santé et sécurité au travail.

- Donner un avis sur toute décision sur laquelle il est consulté, car le concernant (transformation d'un

poste, modifications des conditions de travail, mesures pour les salariés particulièrement vulnérables etc...).

L'ensemble de ses actions est coordonné lors de réunions. **Au moins une réunion du CHSCT est organisée par trimestre**, sur convocation de l'employeur. Un ordre du jour est constitué et les membres peuvent donner des avis sur les sujets abordés.

Pour exemple, le dernier CHSCT en date du 19 mai a abordé les sujets suivants : eau ozonée : questions, réponses, la mise à jour du document Unique, les accidents 2021...

À terme, le Comité va permettre de **limiter toujours plus les accidents et maladies** d'origine professionnelle et d'**améliorer la qualité de vie des salariés** durant leurs missions et temps de travail.



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



LES INFOS DU CMJ

## UNE JOURNÉE POUR SE SOUVENIR

La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril.

Cette date a été retenue en raison de sa proximité avec la date anniversaire de la libération de la plupart des camps et parce qu'elle ne se confondait avec aucune autre célébration nationale ou religieuse existante. Cette journée honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Elle a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



## LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Après sa défaite lors de la Première Guerre mondiale (1914-1918), l'Allemagne est humiliée et traverse une crise économique et politique.

Cette instabilité facilite l'arrivée des nazis au pouvoir en 1933. La seconde guerre mondiale (1939-1945) a opposé la France et ses alliés à l'Allemagne et ses alliés. C'est un événement terrible, peut-être le plus meurtrier de toute l'histoire de l'humanité.

Il y a eu 70 millions de morts parmi les soldats et les civils. Les juifs d'Europe ont été assassinés dans ce qu'on appelle « les camps de mort ».

On appelle ce génocide des Juifs par les nazis la Shoah (ce mot signifie catastrophe en hébreu).

## LE BLEUET DE FRANCE

CONNAISSEZ-VOUS LE BLEUET DE FRANCE ?



Le Bleuets de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité en France, envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins. Les ventes de bleuets, les 11 novembre et 8 mai, servent à financer des œuvres sociales leur venant en aide.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI

QUE COMMÉMORE-T-ON LE 8 MAI ?

Depuis 1946, la France commémore la victoire remportée par les armées françaises et alliées, mettant fin à la Seconde guerre mondiale en Europe, officialisée par la signature de l'acte de capitulation du Troisième Reich, le 8 mai 1945 à Berlin. Cette journée est l'occasion de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont lutté contre la barbarie du régime hitlérien.

## SIMONE VEIL

QUI ÉTAIT SIMONE VEIL ?



Simone Veil est née le 13 juillet 1927 à Nice dans une famille juive non pratiquante. Déportée à l'âge de 17 ans à Auschwitz-Birkenau, elle survit à la barbarie nazie mais perd ses parents, son frère et l'une de ses sœurs dans les camps de la mort.

Après la guerre, elle entame des études de Droit et entre dans la Magistrature. Elle sera ministre de la santé de 1974 à 1979. Son parcours politique continue au Parlement Européen où elle occupe le poste de Présidente de 1979 à 1982. En dehors de la vie politique, elle a été également Présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. En 2010, Simone Veil entre à la prestigieuse Académie française. Elle décède le 30 juin 2017, à l'âge de 89 ans. En son hommage, notre école porte son nom.

# TRIBUNE LIBRE

## EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

Une initiative qui mérite d'être mise à l'honneur !

« D'un rêve commun est parti un projet, puis une belle opportunité a concrétisé le tout, l'Oustau cujen était né. Nous avons créé une association ayant pour but de mettre en valeur la vie locale, ce que nous nous efforçons de faire par le biais de notre petite boutique de producteurs et créateurs. Amoureux de notre village, nous avons à cœur de promouvoir le savoir-faire local... Fiers de nos valeurs et d'avoir réussi à concrétiser ce projet grâce à la réunion de toutes nos compétences, ainsi qu'avec l'aide d'une généreuse bénévole qui s'occupe de toute la partie comptabilité, nous allons proposer des expositions éphémères d'autres créateurs ou producteurs locaux... »

Motivation et plaisir raisonnent dans cette présentation. Nous leur souhaitons longue vie et réussite. Comme nos voisins de Signes, nous aurions apprécié un soutien de la majorité en prêtant un local pour aider nos producteurs locaux.

Tout arrive à point à qui sait attendre...

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous » : Fabienne Barthélémy, Pascaline Dubray, Audrey Molina, Jean Henri Lesage, Eric Remen ([www.cuges-c-vous.fr](http://www.cuges-c-vous.fr) et page Facebook Cuges c'est vous)

## EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La municipalité consacrera en 2021, 39.350 € de subventions aux associations et 401.130 € de subventions au CCAS. La commune de Cuges peut s'enorgueillir de ces actions car peu de communes de même strate peuvent afficher ces chiffres et cette ambition liés à l'entraide.

Aucune critique ne peut dès lors être acceptée sur l'enveloppe votée en Conseil municipal sinon de rappeler que les associations ne peuvent profiter d'une quelconque trésorerie aux dépens des finances de la commune, cela est illégal. Cette enveloppe pourrait donc être revue à la hausse en fonction du calendrier des festivités.

Malheureusement le conditionnel a souvent été le temps employé au cours de cette année écoulée car nous devons en permanence nous adapter aux règles sanitaires en vigueur. Avec la réouverture des bars, restaurants et l'autorisation des manifestations, l'espoir renaît peu à peu mais ne doit pas nous faire oublier la protection de soi-même et des autres. Le vaccin reste aujourd'hui la seule issue pour sortir de cette crise et retrouver nos libertés individuelles et collectives. Puisse cette pandémie rester un mauvais souvenir dont nous devons tirer les leçons.

Groupe Cuges Avenir

## PETITS BONHEURS

### NAISSANCES

Hélène D'ANCONA, née le 16 avril  
Nolan RAVAIS, né le 22 avril



## À VOUS LA PAROLE

Recherche femme de ménage : 04.42.73.95.98

### Remerciements

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection témoignées lors de la cérémonie d'adieu à Mireille, Patrick Blanc, ses filles ainsi que toute leur famille vous remercient sincèrement.

Les fils et la compagne de Jean-Luc du Max Laurens remercient la municipalité, les agents municipaux, les commerçants, les amis et les motards pour le bel hommage qu'ils ont rendu à Jean-Luc ainsi que pour tout leur soutien.

La famille de Monsieur Espanet Jules remercie toutes les personnes associées à leur douleur lors du décès de celui-ci le 20 avril 2021.

## ÉVÉNEMENT

L'AMICALE D'ATTELAGE DES MULETS  
DE CUGES ORGANISE SA

# 6<sup>e</sup> FOIRE ARTISANALE

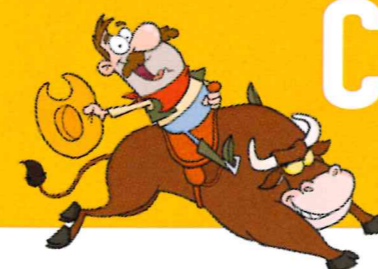
PRODUITS RÉGIONAUX - VIEUX MÉTIERS - ANIMAUX



# SAMEDI 26 JUIN 2021

## CUGES LES PINS

9H-18H



40 ARTISANS ET EXPOSANTS

PROMENADE EN CHARRETTE

À LA RENCONTRE DES LOUPS



PRÉSENTATION ET VENTE D'ANIMAUX

RAPACES DÉMONSTRATION DE CHASSE



JEUX POUR ENFANTS

TAUREAU MÉCANIQUE

ANIMATION PAR LA PEÑA

- LA BRIGADE -



Circulez, y'a rien à voir!

BOVETTE ET RESTAURATION



COCHON À LA BROCHE



INFOS AU  
06.03.83.10.64



La municipalité de Cuges-les-Pins vous propose



## Le Gang des cigales

(Place Léonard Blanc) **18h45**

## The Keysa

(Place de la Libération) **19h30**

## Light up

(Place Lucius Cal) **19h30**

# Fête de la MUSIQUE

**LUNDI**  
**21/06/21**

**à partir**  
**de 18h45**

**Buvette et**  
**Restauration**  
Place Léonard Blanc

Entrée  
Gratuite

LIVE  
MUSIC!